

CHAMPIONNAT DE FRANCE FÉMININ 1^{re} DIVISION NATIONALE SANTES ET LILLE 18 ET 19 AOÛT 1990

En 1989, le Comité sportif départemental de Pêche au Coup du Nord organisait le Championnat de France 1^{re} division masculine. Devant le succès remporté et des parcours qui se montrèrent d'une rare régularité, celui-ci avec l'accord de la Fédération française décida de prendre en charge l'organisation de la 1^{re} division nationale féminine, l'une des rares épreuves n'ayant jamais eu lieu dans ce département.

Malheureusement les années se suivent mais ne se ressemblent pas. En effet, la forte canicule qui régna plusieurs semaines avant l'épreuve avait changé toutes les conditions de pêche et, comble de malchance, la pluie, qui se faisait si rare, ne cessa de tomber durant les deux jours que dura le championnat, ce qui bien entendu modifia encore les conditions de pêche. Bref, organisateurs et pêcheuses jouèrent de malchance.

L'organisation avait été bien préparée, si ce n'est le lieu de rendez-vous de la première manche qui prêta à confusion, en effet, même les organisateurs ignoraient qu'il y avait deux églises dans une petite commune comme Santes. Néanmoins, tout ce petit monde se retrouva assez rapidement dans la salle mise à notre disposition par la municipalité de Santes.

Après le pointage des concurrentes, celles-ci eurent tout le temps nécessaire pour se restaurer avant d'affronter la première épreuve.

Le jury composé de MM. Alain Lemare, représentant la F.F.P.C., Michel Boncquet, président du C.S.D. Nord, et Jean Bramme, arbitre départemental, rappela les principales consignes du règlement et de sécurité. Concurrentes et accompagnateurs se montrèrent un peu surpris de la sévérité avec laquelle nous appliquons le règlement de la Fédération française. Mais nous voulions que chaque concurrente ait les mêmes chances et surtout ne plus assister au spectacle de l'année précédente.

Le tirage au sort effectué, les concurrentes se rendirent sur les lieux de la première manche en ayant près de deux heures pour se préparer.

Rappelons que ce championnat se déroula en deux secteurs.

Comme prévu, la pêche de large ne pouvait être payante dans la première heure, aussi toutes les concurrentes commencèrent par une pêche de bordure qui devait s'avérer payante, les petits gardonneaux étaient nombreux, mais encore fallait-il trouver la bonne distance.

Mme Maillet, au n° 14, dans le **secteur A** se montra la meilleure dans ce genre de pêche avec 78 poissons devançant Mme Prévot, au n° 1, qui alterna pêche de bord et de large. Il est vrai que dans la dernière demi-heure le beau gardon commençait à faire son apparition. C'était un risque à prendre.

Dans le secteur B, Mme Diard profita pleinement du n° 1 en alternant elle aussi la pêche de large et de bord, en devançant de peu une excellente pêcheuse Mme Misseri.

A l'issue de cette première manche, tout ce petit monde se retrouva au vin d'honneur offert par la municipalité de Santes, où en l'absence de M. le Maire, excusé, trois adjoints dont celui des sports rendirent hommage aux concurrentes et offrirent une assiette aux armoiries de la ville aux deux vainqueurs de secteur.

Le lendemain matin, les concurrentes se retrouvèrent à Lille, où café et croissants les attendaient.

Tirage au sort effectué rapidement et chaque concurrente put se rendre sur les lieux qui leur avait été désignés. Les concurrentes savaient que cette manche pouvait être difficile et que la moindre erreur pouvait être fatale. Mais c'est avec expérience que celles-ci montèrent les lignes adéquates et amorçèrent sagement.

Dans le secteur A, cinq concurrentes étaient placées hors des quais sous les ombrages de quelques arbustes. En temps normal, les compétiteurs auraient payé pour bénéficier de ces places qui sont toujours pêcher à la graine par les pêcheurs locaux. Malheureusement pour des raisons inexplicables, les concurrentes placées aux trois premiers numéros eurent toutes les peines du monde à sortir leur épingle du jeu, notamment, Mme Geiswiller qui, au n° 2, ne put faire mieux que sauver le capot. Cette concurrente a pourtant tout essayé, que se passait-il à cette place?

C'est Mme Repinçay qui, au n° 15, s'avéra la meilleure dans ce secteur avec 90 poissons, il est vrai que celle-ci fut très remarquée et admirée pour sa dextérité par des compétiteurs chevronnés venus en spectateur.

Il en fut de même pour Mme Joris qui, également au n° 15, enleva brillamment son secteur en pratiquant une pêche de demi-large.

Les concurrentes se retrouvèrent rapidement sur les lieux de la troisième manche où elles eurent tout le loisir de se restaurer. Rappelons que les repas des concurrentes étaient offerts par la firme Sensas, que celle-ci soit très vivement remerciée.

Les conditions atmosphériques ne s'améliorant nullement, le jury décida d'avancer cette dernière manche d'une demi-heure, ce qui laissa tout de même une heure et demie de préparation aux concurrentes. Cette décision fut acceptée à la presque unanimité.

Dans le secteur A, Mme Prévot se montra la meilleure en pratiquant une pêche de bord dans un premier temps, puis en prenant le risque de rechercher le beau gardon au large. Elle devançait Mme Hautclocq qui, à l'aile amont, fit une excellente prestation, de même que la locale Brigitte Hocquet qui, par une trop grande fébrilité, avait raté ses deux premières manches. Dommage pour Brigitte, mais celle-ci doit absolument essayer de se maîtriser en gardant son calme. Celle-ci était tellement angoissée qu'elle s'est écroulée en larmes à l'issue de la première manche.

Dans le secteur B, Mme Reboulet, avec un calme admirable, gagna son secteur avec 107 poissons, en pratiquant uniquement une pêche de bordure, devançant Mme Joris qui elle n'avait pas fait l'erreur de nombreuses autres concurrentes en recherchant la deuxième banquette.

A l'issue de cette dernière manche, les concurrentes furent reçues dans le magnifique hôtel de ville de Lille. Mme Escande, représentant M. Mauroy, qui s'était fait excusé. Un cadeau fut remis à chaque concurrente par le président de l'A.A.P.P. de Cambrai, ainsi qu'un autre cadeau quelque peu insolite, ce qui fit sourire nombre d'accompagnants. La lecture du palmarès fut suivie d'un vin d'honneur offert par la ville de Lille.

En résumé, nous avons assisté à un beau championnat, malgré des conditions de pêche totalement changées sur ce qui était prévu. Il est à noter que certaines concurrentes n'ont peut-être pas exploité les places qui leurs étaient dévolues comme il aurait fallu le faire. Il n'en reste pas moins vrai que celles qui se sont montrées les plus régulières sont au tableau d'honneur.

A signaler la sportivité des concurrentes tout au long de l'épreuve et, notamment, lors de la lecture du palmarès, toutes étaient présentes. J'ai également remarqué le geste de Mme Joris qui, lors de la lecture du palmarès, alla avec une spontanéité, qui n'était pas feinte, embrasser les deux concurrentes qui l'avaient devancées. Une bonne leçon pour ces messieurs de la 1^{re} division masculine.

Une seule petite ombre au tableau. Un accompagnateur voulant certainement gardé un souvenir de la ville de Lille a dérobé un cendrier. Geste malheureux qui jette le discrédit sur notre fédération et les pêcheurs de compétition. Si cette personne voulait nous renvoyer ce cendrier, nous l'assurons de l'anonymat.

M. BONCQUET.

Classement	NOMS ET PRENOMS	TIRAGE SECTEUR	N° TIRAGE AU SORT	1re manche		2e manche		3e manche		Total Point
				POINTS ET PRISES	Place	POINTS ET PRISES	Place	POINTS ET PRISES	Place	
1	PERIGOIS D.	B.B.B.	6. 2.12	32/1000	3	78/1320	3	70/1190	7	13
2	PREVOT R.	A.B.A.	1.11. 6	46/1100	2	38/ 850	11	43/1925	1	14
3	JORIS Ch.	A.B.B.	5.15.10	29/ 455	11	45/1575	1	84/1790	2	14
4	REPINCAY Ch.	B.A.A.	5.15.10	23/ 740	6	90/1410	1	39/1005	9	16
5	LECLERCQ A.	A.B.A.	9.14. 5	26/ 500	10	61/1395	2	71/1625	4	16
6	CHAUSSE M.	B.A.B.	14. 4. 8	51/ 815	4	20/ 605	2	23/ 715	10	16
7	DIARD Ch.	B.A.B.	1.11. 6	46/1055	1	21/ 370	11	35/1275	5	17
8	CHANTAL C.	A.B.B.	10. 5.15	32/ 620	6	59/ 985	7	64/1330	4	17
9	REBOULET J.	A.B.B.	7.13. 2	28/ 540	8	45/ 895	9	107/1985	1	18
10	GALLET V.	B.A.A.	2. 9.11	24/ 815	5	26/ 600	3	38/ 970	11	19
11	ETIENNE M.	B.A.B.	13. 7. 3	40/ 705	8	16/ 535	5	64/1240	6	19
12	MISSERI D.	B.B.A.	15.10. 4	38/1015	2	37/1075	5	30/ 910	13	20
13	HAUTCLOCQ N.	B.A.A.	10. 5.15	18/ 410	14	38/ 580	4	53/1780	2	20
14	MOMMEJA M.	A.A.A.	4. 6.13	52/ 970	3	19/ 365	12	42/1530	6	21
15	FICKENGER M.L.	A.A.B.	15.10. 4	55/ 855	4	31/ 490	7	24/ 670	12	23
16	ALVES N.	A.B.B.	2. 9.11	25/ 505	9	50/1050	6	51/ 975	8	23
17	GEISWILLER P.	A.A.A.	6. 2.12	29/ 675	5	1/ 20	15	58/1620	5	25
18	HAWRYHUK I.	A.A.A.	11. 8. 1	35/ 595	7	21/ 515	6	35/ 930	12	25
19	MAILLET D.	A.B.A.	14. 4. 8	78/1200	1	35/ 755	12	36/ 795	14	27
20	HOCQUET B.	A.A.A.	12. 1. 7	25/ 420	14	24/ 405	10	37/1655	3	27
21	LEOPARDI C.	A.B.A.	13. 7. 3	24/ 430	13	70/1100	4	45/ 990	10	27
22	FAUCHER O.	B.A.B.	9.14. 5	21/ 660	9	28/ 415	9	23/ 785	9	27
23	MILLERET M.T.	B.A.A.	7.13. 2	26/ 495	13	29/ 430	8	55/1350	7	28
24	PETOLLA O.	B.B.B.	12. 1. 7	24/ 715	7	43/ 895	10	32/ 590	15	32
25	BOTTE M.N.	B.B.A.	3.12. 9	20/ 635	10	22/ 490	14	56/1090	08	32
26	EGLIN A.	B.B.B.	11. 8. 1	7/ 255	15	22/ 470	15	57/1385	3	33
27	CANAS Ch.	A.B.A.	8. 3.14	28/ 430	12	55/ 895	08	30/ 665	15	35
28	VATTANT N.	B.B.B.	4. 6.13	18/ 610	11	21/ 695	13	31/ 695	11	35
29	MABILLAT J.	B.A.B.	8. 3.14	22/ 515	12	18/ 275	14	35/ 635	13	39
30	DEFAUT J.	A.A.B.	3.12. 9	16/ 290	15	18/ 280	13	33/ 595	14	42

